

Conseil municipal du 6 mars 2026

Présents: M. Jean-Claude Pichon, M. Daniel Poctier, Mme Stéphanie Castaldi, M. Dominique Dupont, Mme Élodie Pieuchot, M. Jean-Philippe Machioni, M. Adrien Periat, M. Patrick Maraux, M. Pascal Magnin, M. Bernard Brune
Absents excusés: M. Gaëtan Caron
Secrétaire de Séance : M. Jean-Philippe Macchioni

La séance est ouverte à 20h30

Approbation du CFU (compte financier unique) 2025

M. le maire explique le vote du CFU qui regroupe le compte de gestion de la perception et le compte administratif de la commune.

Fonctionnement

Dépenses :

Opérations de l'exercice : 255 244,27 €

Recettes :

Excédent reporté 2024 : 290 175,90 €

Opérations de l'exercice : 320 723,01 €

Total : 610 898,91 €

Résultat clôture 2025 : 355 654,64 €

Investissement

Dépenses :

Résultats reportés 2024 : déficit 129 414,19€

Opérations de l'exercice : 111 742,95 €

Total : 241 157,14 €

Recettes :

Opérations de l'exercice : 255 038, 18 €

Résultat clôture 2025 : 23 881,04 €

M. le maire se retire M. Brune le doyen préside

Sur l'ensemble du CFU le conseil l'approuve à l'unanimité .

Affectation des résultats

Investissement : 23 881,04 €

Fonctionnement : 355 654,64 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 22) : 355 654,64 €.

Approuvé à l'unanimité par le conseil.

Madame Stéphanie Castaldi présente le budget prévisionnel 2026.

Équilibré en investissement dépenses et recettes : 263 000 €.

Équilibré en fonctionnement : dépenses et recettes 556 554 €.

Approuvé à l'unanimité par le conseil.

Délibération attribution (DPD)

Après avoir expliqué que chaque collectivité doit désigner son délégué à la protection des données (DPD),

-Inventaire des traitements de données à caractère personnel.

-Sensibilisation sur le principe du RGPD et la sécurité informatique.

-Rédiger les registres obligatoires.

Il est demandé au conseil d'approuver **AMS consulting** comme prestataire de délégué à la protection des données.

Pour un cout annuel de 300 €.

Questions diverses

M. Jean-Philippe Macchioni fait le point sur les évolutions des suites du projet de diagnostic de l'église.

M. Bernard Brune évoque l'éventuelle augmentation de la contribution du SIVU vu les difficultés de la MARPA

Rappel de la tenue du bureau des élections le 15 mars.